

FICHE DE POSTE Printemps 2026

Intitulé du poste : Enseignant contractuel Groupe de disciplines : Arts et Techniques de Représentation (ATR) Discipline : Représentations de l'architecture et du paysage (RA)	Nombre d'heures : 60h Licence 1 /CPEP 1
---	---

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille
 2 Rue Verte, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Contexte d'enseignement ATR-RA en licence :

Cet enseignement privilégiant une approche du dessin à la main consiste en cours et travaux se déroulant sur les 3 premiers semestres du cycle Licence et concernant les formations architecture et paysage en première année, puis la formation architecture ensuite.

Principaux enjeux pédagogiques des ATR-RA en L1 :

- Activer l'apprentissage et l'appropriation des modes de représentation par la lecture de l'architecture et des sites en écho à la pratique du projet et à tous les enseignements du cycle d'étude. Faire procéder la pédagogie de la reconnaissance de l'architecture et du paysage comme disciplines en lien avec les mutations contemporaines.
- Considérer le dessin comme outil pour lire, concevoir, penser, communiquer, et parvenir à une forme d'autonomie critique, conceptuelle et narrative, dans son usage au fil des études.
- Enseigner la pratique du croquis simultanément aux outils numériques et à la réalisation de maquettes au sein même des ateliers ATR.
- Mettre en écho les outils d'expression et d'écriture abordés en arts plastiques avec le dessin codé d'architecture et de paysage.
- Situer l'enseignement des outils et du langage dans un contexte culturel et historique, où l'imaginaire des images motive aussi la conception. Associer l'apprentissage des représentations à la complexité contemporaine du statut et des modalités de production des images.

Mission pour l'enseignant :

1. Contribuer à la préparation des ateliers (contenus et déroulés) au sein de l'équipe déjà constituée et participer à l'encadrement des étudiants lors des T.D. sur les sujets suivants :

- Croquis d'analyse et de perception sur sites à l'échelle de l'architecture, de l'urbain et du paysage.

- Planches de restitution aux instruments permettant l'apprentissage des modes de représentation (plans, coupes, axonométries, perspective...), le maniement des outils et des tracés à la main.
- Relevé d'architecture depuis les minutes sur sites jusqu'à la restitution aux instruments
- Planches graphiques et coupes perspective d'architectures contextualisées, en lien avec le cours « *Lecture de situations construites* ».
- Exercices autonomes liés à la poursuite de l'apprentissage du dessin (sortis sur sites, exercices graphiques de mise en couleur, story-board d'après des documents...).

2. Enseigner et transmettre les modes et les outils de la représentation inhérent au champ de l'architecture et du paysage principalement sous la forme du dessin à la main selon des modalités allant du croquis de perception sensible sur carnet, au dessin aux instruments, étayé sur une connaissance de la géométrie et de la descriptive.

Prédisposer à l'analyse et à l'identification, par le dessin, des éléments d'architecture et de paysage, de leur construction et modalités de mise en œuvre, sur la base de relevés ou de documents.

Prédisposer à l'association du dessin à la main avec les représentations numériques, photographique, plastiques ou graphiques.

Aptitudes à proposer des contenus et modalités d'enseignements nouveaux liés à l'expérience personnelle et enrichissant les enjeux du champ ATR à l'école.

Profil (titre, diplômes et compétences souhaitées) :

Expérience professionnelle liée à la pratique du dessin à la main dans le domaine de l'architecture et du paysage, complémentaire aux outils numériques ou à d'autres formes d'expression graphiques ou plastiques.

Connaissance et pratique des modes de représentation inhérents la discipline : le(a) candidat(e) devra être un(e) architecte ou paysagiste diplômé(e) et pourra avoir une qualification ou une expérience dans les arts graphiques, plastiques ou l'illustration

Expérience préalable d'enseignement appréciée.

Charge, calendrier :

10 séances d'ateliers, chacune de 2x3h (total 60h) de fin février à juin (dates à préciser).

Division de la promotion en deux groupes d'étudiants : Mercredi, 10h-13h, 14h-17h

Candidatures :

Les dossiers de candidature, comprenant un C.V. et une lettre de motivation, doivent être retournés exclusivement par mail à rh@lille.archi.fr avant le **26 janvier 2026 12H00**.

Les candidats dont les dossiers auront été retenus seront convoqués en entretien le **30 janvier 2026** matin.